



## Pilule déremboursée, pharmacie non informée.

Par **helody3**, le **16/09/2013** à **13:58**

Bonjour,

J'aurai besoin de vos lumières.

Je suis allée à la pharmacie chercher ma pilule contraceptive (renouvellement d'ordonnance) et la pharmacie ne me l'a pas faite payer (comme les précédentes fois, car elle était remboursée).

Sauf que la pharmacie en question m'a appelée il y a quelques jours en me disant "on s'est trompé, la pilule était déremboursée, il faut venir nous la régler".

Comment cela se passe-t-il? Dois-je aller régler cette pilule, ou est-ce que le fait qu'ils aient commis une erreur m'en dispense ?

Merci d'avance !

Par **youris**, le **16/09/2013** à **15:29**

bjr,

vous devez payer votre pilule, peu importe que l'erreur provienne du pharmacien.

imaginez que ce soit l'inverse que vous payez un médicament chez le pharmacien et qu'ensuite vous apprenez que ce médicament est remboursé.

vous allez dire tant pis c'est de ma faute, cela m'étonnerait.

cdt

Par **helody3**, le **16/09/2013** à **15:44**

Bonjour,

Je ne suis justement pas de cet avis.

Un exemple : l'obligation de respecter et de vendre au prix affiché en magasin.

Pour moi, cela s'applique ici aussi : On me dit que c'est remboursé, donc je considère que ça l'est.

Ce n'est pas une question d'empathie, je me mets tout à fait à la place du pharmacien ! Et justement, quand on se trompe, on assume !

C'aurait été pareil si j'avais payé 1 médicament et que j'avais appris qu'il était remboursé après : il aurait assumé sa faute et m'aurait remboursé car ça n'aurait été en aucun cas la mienne, comme à présent.

Mais ce n'est que mon point de vue.

Ce que je recherche, ce n'est pas la leçon de morale, juste un texte qui indique qui a tort ou raison dans ce genre de situation. Peu m'importe si c'est moi ou lui.

Cdlit